

## ALERTE SÉCHERESSE

Mesdames, Messieurs, Chers habitants,

Comme dans l'ensemble du Haut-Doubs, les ressources en eau potable disponibles sont fortement sollicitées dans un contexte de sécheresse qui dure, et les prévisions météorologiques actuelles ne permettent pas d'envisager un retour à l'équilibre rapide. La situation est extrêmement critique.

L'arrêté préfectoral de niveau 3, interdit notamment les activités suivantes :

- le lavage des véhicules hors des stations professionnelles
- le remplissage des piscines privées existantes d'une capacité supérieure à 2 m<sup>3</sup>
- l'arrosage des végétaux, publics et privés. Seuls les potagers peuvent être arrosés, uniquement sur une réserve d'eau de pluie.
- le lavage des terrasses, toitures et façades, mobilier urbain

Le non-respect de ces interdictions peut être puni d'une **contravention de la 5<sup>ème</sup> classe**.

Au-delà de ces mesures de restrictions, chacun est invité à économiser l'eau dans les gestes du quotidien.

Ainsi, si chaque habitant diminuait sa consommation journalière de 10 litres, cela constituerait une économie globale de 222 m<sup>3</sup> d'eau, soit l'équivalent de la consommation moyenne de 693 familles par jour.

**Il n'y a pas de petit geste**, quand on sait que 10 litres d'eau c'est :

- Une chasse d'eau
- 2 minutes de douche supplémentaires
- L'eau récupérée lors du nettoyage des fruits et légumes

**Engageons-nous donc tous ensemble** pour économiser notre ressource en eau.

Cédric BÔLE  
Maire de Morteau  
Président de la Communauté  
de Communes du Val de Morteau



Jean-Charles VIPREY  
Président du SIAEP  
du Plateau des Combes



Jean-Noël CUENOT  
Président du syndicat  
intercommunal des eaux  
du haut plateau du Russey

